

# Sarmance : développement de produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques



Les 3 premiers produits de la gamme visage  
Sarmance Vignes de Loire  
© Sarmance

## Le projet

Le projet porte sur la création d'une première marque de produits cosmétiques biologiques à partir des vignes de Loire, avec l'ambition de communiquer sur les bienfaits d'une gamme liée à la destination touristique.

Les co-fondateurs de Sarmance (Benjamin Bellet -gestion de projet et marketing- et Jérôme Bretaudeau -vigneron en agriculture biologique à Gétigné), sont partis de 3 constats :

- Le vignoble nantais : un vignoble d'exception, notamment pour l'agriculture biologique;
- La cosmétique : un secteur porteur pour une démarche de développement locale, éco-responsable et innovante;
- Une demande et un réseau de distribution pour de nouveaux produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques, dans un contexte d'affirmation des destinations touristiques locale et régionale.

## Les points forts du projet :

- Intérêt en matière d'innovation économique et environnementale,
- Contribution du projet à la diversification viticole et à la visibilité du territoire du Pays du Vignoble Nantais

**Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire**

- **Maître d'ouvrage** : SAS Sarmance
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 54 686 €
- **Subvention FEADER** : 17 343 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Le projet Sarmance vise à utiliser les excédents verts de l'exploitation viticole Bretaudeau, pour en extraire les principes actifs (polyphénols) du cépage Melon de Bourgogne, sources d'antioxydants naturels, composants principaux des soins bio Sarmance.

La première étape du projet d'entreprise a consisté en une phase de recherche et développement technique et commercial, pour mettre en place cette nouvelle gamme de cosmétiques inédite : études de faisabilité technique et économique, création des emballages, mises aux normes Ecocert.

Au travers de cette innovation, la SAS Sarmance entend générer des retombées à l'échelle du territoire du vignoble nantais et au-delà, de la destination Loire.

Accompagné par Atlanpole et par la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire Atlantique, le projet a permis le recrutement de trois personnes en 2015-16 et devrait permettre de créer deux nouveaux emplois en 2017-18.

## Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais  
[leader@vignoble-nantais.fr](mailto:leader@vignoble-nantais.fr) / 02 40 36 09 10

